



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers



Arrivée n°

NUM2018-5525NUM

Enregistrée le 27/04/18

1, place des Résistants

BP 11

83430 SAINT MANDRIER

Tél : 04.94.63.66.81 Fax : 04.94.63.52.55

Courriel : direction@sivaad.fr

ARRÊTÉ N° 25830112600029/2018/04/02A

Objet : Tableau annuel d'avancement au grade de Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (100% - 1 poste à pourvoir)

La Présidente du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD),
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux ?

VU l'avis favorable de la commission administrative paritaire en date du 05 avril 2018,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Le tableau annuel d'avancement au grade de Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (100% - 1 poste à pourvoir) est fixé comme suit pour l'année 2018 :

Nom et prénom	Echelon	Promouvable à la date du :
1 - M. GRIMALDI PASCAL	8ème échelon	01-01-2018

ARTICLE 2 : En cas de contestation le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmis au Centre de Gestion pour publication

Fait à Saint Mandrier le 25 Avril 2018

La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD
P/o M. TOULOUSE Christian
1^{er} Vice Président



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

1, place des Résistants
BP 11
83430 SAINT MANDRIER
Tél : 04.94.63.66.81 Fax : 04.94.63.52.55

Courriel : direction@sivaad.fr

ARRÊTÉ N° 25830112600029/2018/04/01A

Tableau annuel d'avancement au grade de Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe (100% - 2 postes à pourvoir)

La Présidente du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD),
VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux,

VU l'avis favorable de la commission administrative paritaire en date du 05 avril 2018,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Le tableau annuel d'avancement au grade de Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe (100% - 2 postes à pourvoir) est fixé comme suit pour l'année 2018 :

Nom et prénom	Echelon	Promouvable à la date du :
1 - Mme GALAND SYLVIE	7ème échelon	01-01-2018
2 - Mme CASAN DELPHINE	7ème échelon	01-01-2018

ARTICLE 2 : En cas de contestation le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmis au Centre de Gestion pour publication

Fait à Saint Mandrier le 25 Avril 2018

La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD
P/o M. TOULOUSE Christian
1^{er} Vice Président